



Présidence : Canada

**SEANCE SPECIALE DU FORUM POUR  
LA COOPERATION EN MATIERE DE SECURITE  
(494ème séance plénière)**

1. Date : Mercredi 27 septembre 2006

Ouverture : 10 h 45

Clôture : 10 h 50

2. Présidente : Mme B. Gibson

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DECISION RELATIVE A L'ATELIER DU FORUM  
POUR LA COOPERATION EN MATIERE DE  
SECURITE DE L'OSCE SUR LA MISE EN OEUVRE  
DE LA RESOLUTION 1540 (2004) DU CONSEIL DE  
SECURITE DES NATIONS UNIES

Présidente, Fédération de Russie

**Décision** : Le Forum pour la coopération en matière de sécurité a adopté la  
Décision No 6/06 (FSC.DEC/6/06) relative à l'atelier du Forum pour la  
coopération en matière de sécurité de l'OSCE sur la mise en œuvre de la  
résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité des Nations Unies ; le texte de  
cette décision est joint en annexe au présent journal.

Présidente (annexe), Etats-Unis d'Amérique

4. Prochaine séance :

Mercredi 4 octobre 2006 à 10 heures, Neuer Saal



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe  
Forum pour la coopération en matière de sécurité**

FSC.JOUR/500  
27 septembre 2006  
Annexe

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

**494ème séance plénière**

FSC Journal No 500, point 1 de l'ordre du jour

**DECLARATION DE LA PRESIDENTE**

La présidence du FCS nomme le lieutenant-colonel Gary Espinas et Mme Diana Marvin, de la délégation des Etats-Unis, coordonnateurs à tour de rôle de l'Atelier du FCS de l'OSCE sur la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui se tiendra à Vienne le 8 novembre 2006. Le lieutenant-colonel Espinas et Mme Marvin agiront au nom de la présidence du FCS, en coopération avec toutes les délégations intéressées, pour établir l'ordre du jour, le calendrier et les modalités d'organisation de l'atelier, sur la base du document FSC.DEL/400/06 du 12 septembre 2006. Dans le cadre des travaux préparatoires, les coordonnateurs tiendront régulièrement des réunions informelles afin de recueillir les avis, les idées et les contributions des délégations des Etats participants. Ils seront également chargés d'informer le FCS de l'état d'avancement des préparatifs de l'atelier.



**494<sup>ème</sup> séance plénière**

FSC Journal No 500, point 1 de l'ordre du jour

**DECISION No 6/06**  
**ATELIER DU FORUM POUR LA COOPERATION**  
**EN MATIERE DE SECURITE DE L'OSCE SUR**  
**LA MISE EN ŒUVRE DE LA RESOLUTION 1540 (2004)**  
**DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES**

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS),

Rappelant sa Décision No 7/05 sur l'appui à la mise en œuvre effective de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité des Nations Unies, dans laquelle il était demandé à tous les Etats participants de mettre intégralement en œuvre la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies, et d'être disposés à examiner les mesures appropriées pour appuyer les Etats participants dans la mise en œuvre de cette résolution.

Rappelant également l'approbation par la treizième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE à Ljubljana de mesures du FCS pour contribuer à la mise en œuvre de cette résolution,

Confirmant le besoin pour les Etats participants d'agir coopérativement pour prévenir la prolifération d'armes nucléaires, chimiques et biologiques, ainsi que de leurs vecteurs,

Mesurant l'importance de promouvoir la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies par le biais de l'élaboration de plans nationaux de mise en œuvre, et soulignant la nécessité pour les nations de préparer leurs plans en 2007, comme suggéré dans le rapport du Comité 1540, notamment des dispositions visant à adopter et à appliquer les mesures législatives appropriées,

Considérant que l'OSCE, en étroite coordination avec le Comité 1540 et suivant ses recommandations, peut montrer l'exemple à la communauté internationale en agissant rapidement pour identifier les meilleures pratiques et appeler à une mise en œuvre améliorée de la résolution à l'échelle nationale, et cherchant à partager des données d'expérience avec la communauté élargie des experts,

Se référant au document FSC.DEL/364/06, qui offre une base aux discussions sur la promotion de la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies,

Décide d'organiser un atelier sur la mise en œuvre de la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies à Vienne le 8 novembre 2006.